

Paris, le - 1 JUIL. 2021

Monsieur le Président, *cher André*

Grâce aux efforts réalisés par nos concitoyens depuis de longs mois et au succès de la campagne de vaccination, la situation sanitaire dans notre pays s'est considérablement améliorée. Le taux d'incidence est revenu à des niveaux que nous n'avons plus connus depuis août 2020. Après des mois de tension extrême, la pression s'est également allégée à l'hôpital, et en particulier dans les services de soins critiques.

Cette amélioration a permis au Gouvernement de mettre en œuvre le plan de réouverture tel qu'annoncé en avril dernier par le Président de la République, et même d'anticiper la levée de certaines restrictions. Ainsi, le 30 juin a marqué la fin d'une large part des contraintes qui pesaient encore sur la vie de nos concitoyens.

Cette situation favorable et le retour légitime à une vie plus normale ne doivent pas occulter le fait que le variant Delta constitue aujourd'hui un nouveau risque au plan épidémique mondial. En effet, ce variant, qui serait de 60 à 90% plus transmissible que le virus initial selon les dernières données scientifiques, conduit à ce que plusieurs pays connaissent aujourd'hui une remontée rapide de la circulation virale. Les épidémiologistes estiment que ce variant a vocation à devenir rapidement dominant, et force est de constater qu'il compte déjà pour près de 20 % des infections dépistées sur notre territoire.

Le suivi de la progression de ce variant et le plan d'action pour y faire face constituent donc un enjeu majeur sur le front de la lutte contre la Covid-19. A cet effet, nous avons d'ores et déjà adapté notre stratégie, notamment notre politique de dépistage et de traçage des chaînes de contamination, afin de circonscrire au plus vite les foyers de propagation du variant.

Dans ce combat, l'arme décisive est et reste la vaccination, les dernières données montrant que tous nos vaccins sont efficaces à plus de 90% contre le risque d'hospitalisation, y compris contre le nouveau variant. C'est donc une véritable course contre la montre qui s'engage pour augmenter la couverture vaccinale de la population de notre pays. Le Gouvernement mobilise toutes les énergies afin de maintenir la dynamique vaccinale et d'atteindre les cibles fixées à la fin de l'été : 40 millions de primo-vaccinés, 35 millions de Français avec un schéma vaccinal complet, et 85% des personnes avec comorbidités vaccinées.

.../...

Monsieur André CHASSAIGNE
Président du groupe GDR
Assemblée nationale
126 rue de l'Université
75355 Paris 07 SP

Dans cet effort, il est en effet essentiel de porter une attention particulière à toutes les personnes à risques face à la maladie, comme de convaincre chaque Français, y compris les plus jeunes d'entre eux, de la nécessité de se vacciner pour se protéger et protéger les autres.

Dans ce contexte, il est de notre responsabilité de préparer le pays à la possibilité d'un rebond épidémique à la rentrée, et de réfléchir dès aujourd'hui à tous les moyens d'en minimiser l'impact sur la santé et la vie quotidienne de nos concitoyens.

A cet égard, il m'importe de recueillir votre analyse sur ce que pourraient être des mesures de prévention et de gestion, le cas échéant de nature législative pour certaines, permettant d'éviter d'imposer à nouveau des contraintes fortes aux Français. Nous en mesurons tous les difficultés en termes d'acceptabilité, nous en mesurons tous le coût social et économique. Parmi ces mesures, je souhaiterais en particulier vous soumettre les réflexions suivantes :

- Tout d'abord, et même si des progrès ont pu être observés ces derniers mois et que les situations sont contrastées, la couverture vaccinale des populations soignantes reste globalement insuffisante pour apporter toutes les protections nécessaires à nos concitoyens, notamment les plus fragiles d'entre eux. Dans ce contexte, je souhaite que le débat sur l'obligation vaccinale puisse être posé. Il nous reviendra en effet de prendre nos responsabilités, comme nous l'avons toujours fait depuis le début de cette crise, si la trop faible vaccination des professionnels conduisait, notamment dans les EHPAD, à mettre en risque la santé des personnes qu'ils soignent et accompagnent. Vous voudrez bien m'indiquer également si vous estimez que cette obligation mériterait d'être étendue plus largement.

- L'enjeu que constitue la progression de la couverture vaccinale dans notre pays doit donc nous pousser à réfléchir aux mécanismes d'incitation à la vaccination, et à tout le moins aux mesures permettant de ne pas fixer à l'avenir des contraintes non justifiées aux Français qui auraient fait le choix de cette vaccination. En ce sens, le « pass sanitaire » constitue tout autant un outil puissant de lutte contre la propagation du virus, que de liberté retrouvée pour les personnes vaccinées. Dans l'hypothèse où les risques de circulation virale viendraient à augmenter, la question pourrait ainsi être posée d'en étendre le champ d'application. Plus généralement, nous devons envisager de la manière la plus étendue toute proposition relative à l'extension des mécanismes incitatifs à la vaccination.

- Enfin, et nous avons eu ce débat au mois de décembre dernier alors que le contexte sanitaire était largement différent, la question du renforcement des obligations d'isolement pour les personnes atteintes par la maladie me paraît devoir être rediscutée. En effet, en dépit de toutes les mesures d'accompagnement à domicile que nous avons mises en place, nous constatons que de nombreuses personnes ne respectent pas l'isolement lorsqu'elles sont infectées par le virus. Ce constat pourrait nous conduire à nous interroger sur l'opportunité d'instaurer une obligation d'isolement, assortie de sanctions, comme nous l'avons déjà fait pour les personnes en provenance de certains pays à risque élevé. Ce serait une manière possible de maîtriser au mieux la circulation virale sur notre territoire et protéger par tout moyen la vie retrouvée de nos concitoyens.

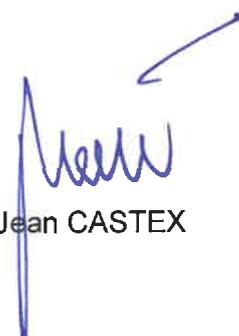
.../...

Bien entendu, je serai très attentif à toute autre proposition ou réflexion que vous pourriez être amené à formuler afin de prémunir notre pays contre les risques attachés à la diffusion du variant Delta. L'objectif partagé demeure plus que jamais d'obtenir la couverture vaccinale la plus large possible.

Je vous saurais gré de bien vouloir m'adresser votre contribution d'ici le mardi 6 juillet prochain et je vous en remercie très vivement par avance.

Je vous prie de croire Monsieur le Président, à l'assurance de mes salutations les meilleures.

Avec ma fidèle amitié



Jean CASTEX